

pensionnats pour retourner à des réserves. Souvent, ces gens sortaient de foyers brisés et étaient orphelins à l'âge de 16 ans. Ils retournaient à la réserve parce qu'ils ne pouvaient se diriger nulle part et, dans certains cas, ils étaient fort désorientés. Certes, on n'aurait jamais dû permettre que pareil état de choses dure si longtemps.

Nous savons, en fait, qu'après la guerre le gouvernement s'est mis à réparer les dommages causés par la négligence pendant les années de guerre, mais il y avait tellement à faire à tant d'endroits, qu'on ne pouvait suffire à tout en même temps. C'est rassurant, et c'est vrai, j'en suis sûr, qu'aujourd'hui pas un Indien qui réussit à terminer ses études secondaires et consent à parfaire son éducation n'est privé de cet avantage faute d'argent.

**L'hon. Mme Fairclough:** Oui, c'est exact.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je crois que cela remonte à l'époque où M. Harris était ministre, et l'octroi de bourses, dont je me suis mêlé lorsque j'étais ministre, n'était qu'un autre stade de ce programme. C'était un changement d'ordre moral plus qu'autre chose, en ce que les bourses, à ce qu'il me semblait, constituaient un encouragement au mérite. Avant que des bourses soient accordées, ces Indiens n'étaient toujours pas privés de l'instruction qu'ils étaient capables d'assimiler. Ce qu'il y a d'encourageant, c'est que plus de jeunes Indiens, pas autant que nous le souhaiterions peut-être, terminent le cours secondaire et fréquentent les universités, un plus grand nombre s'inscrivent aux écoles techniques et, tout dernièrement, aux écoles de formation professionnelle.

Si j'ai bien saisi le ministre, les Indiens adultes, notamment les jeunes adultes, s'intéressent de plus en plus aux divers cours de formation professionnelle, et c'est là un autre indice très encourageant. J'aimerais considérer de nouveau les observations qu'a formulées le ministre à propos du service de placement pour voir si le nombre d'Indiens casés correspond bien au nombre accru des élèves inscrits aux cours de formation professionnelle. Nous l'espérons bien, mais nous reconnaissons, bien entendu, qu'à l'heure actuelle, il n'est pas tout à fait aussi facile d'obtenir un emploi qu'il y a quelques années, alors que les gens venaient nous supplier de leur trouver de la main-d'œuvre indienne pour divers emplois. Nous savons qu'il n'est pas aussi facile d'obtenir de l'emploi aujourd'hui.

Lorsque nous étudierons ces crédits un peu plus en détail demain, il y aurait intérêt, je crois, à ce que le ministre nous renseigne sur certaines des régions où l'on offre de plus en plus de l'emploi régulier aux Indiens en dehors des réserves, notamment dans les régions

septentrionales et frontalières. Il me semble qu'ils sont mieux adaptés et plus propres à faire des employés vraiment stables que bien d'autres qui se laissent dériver de ce côté, après avoir quitté des régions plus densément peuplées du pays, et qui, bien souvent, repartent promptement.

J'ai une requête à présenter au ministre dont j'aimerais donner avis dès maintenant. Demain, je lui demanderai de faire établir une statistique, s'il y a moyen, et de nous la communiquer. Je voudrais, d'abord, les dernières données statistiques sur la population indienne, qui va s'accroissant sauf erreur. Je crois savoir qu'une estimation a été faite par le Bureau fédéral de la statistique.

**L'hon. Mme Fairclough:** Je pourrais donner ces chiffres tout de suite.

**L'hon. M. Pickersgill:** Il vaudrait peut-être mieux, je pense, avoir tous ces renseignements ensemble. Voici ce que j'aimerais obtenir: j'aimerais savoir à peu près combien le gouvernement fédéral dépense non seulement au titre de la direction des affaires indiennes, mais compte tenu du service de la santé des Indiens.

**L'hon. Mme Fairclough:** Ce n'est pas ma responsabilité.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je sais que ce n'est pas la responsabilité du ministre, mais pour obtenir un chiffre qui ne discrédite pas le pays, je pense qu'il serait bon d'additionner les deux avant d'établir ce que nous dépensons par Indien. Je crois que la population du Canada en général serait intéressée à cela. C'est un renseignement qu'il serait bon de donner. Si le ministre ne donne que les chiffres de son ministère, ce sera loin d'indiquer ce qui se fait réellement au Canada.

**L'hon. Mme Fairclough:** Je puis en parler à mes collègues.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je pourrais faire le calcul pour le ministre, mais je dispose de moins de techniciens que lui.

**M. Fisher:** Ce n'est pas ce qu'on nous a dit.

**L'hon. M. Pickersgill:** Peut-être qu'avec l'aide de l'honorable député de Port-Arthur, je pourrais faire moi-même le calcul. Je crois bien que je le pourrais, mais je fais appel au ministre, à son sens de la responsabilité collective.

J'ai pris un vif intérêt aussi aux remarques du ministre sur l'administration du bien-être. Je me rappelle qu'en 1957, nous avons tenté des expériences dans quelques réserves choisies. Il s'agissait de verser l'assistance en argent et de laisser aux Indiens le soin de